Qui a recruté l'animateur de Coulommiers soupçonné de pédophilie ?

écrit par Christine Tasin | 25 mai 2016



https://fr.news.yahoo.com/soup%C3%A7ons-p%C3%A9dophilie-animat
eur-film%C3%A9-%C3%A9coli%C3%A8re-183914584.html
Beurk.

J'ai dénoncé à de multiples reprises le recrutement des animateurs qui, dans la plupart des garderies scolaires ou des cantines, sont recrutés sans exigence aucune. Ni diplôme, ni BAFA, ni casier judiciaire, ni enquête... C'est en tout cas ce qui se passe à la Mairie de Paris.

Est-il normal que des gens parlant parfois très mal français -certains sont quasiment illettrés- encadrent nos enfants à l'école, fût-ce à la cantine ou aux inter-classes ? Nous ne réclamons pas comme le fit le père de Montaigne que chacun, depuis le valet d'écurie en passant par la cuisinière s'exprime en latin à l'enfant -en 2013 on pourrait évoquer le français de Molière ou de Hugo- mais il y a tout de même des limites.

Et les limites ne sont pas posées par <mark>la ville de Paris qui <u>n'exige</u> AUCUN diplôme pour le recrutement de son personnel d'encadrement scolaire. Il suffit d'avoir 18 ans (le bac n'est exigé que pour ceux qui encadrent les études…).</mark>

Effarant, non ? Doublement effarant parce que les diplômes, ne serait-ce que le brevet des collèges, donnerait un minimum d'assurance que le recruté n'est pas illettré, mais aussi qu'il a suivi un cursus lui donnant un minimum culturel, ce qui semble légitime pour des gens destinés à encadrer des enfants à l'école, non ?

On ne sait pas quels sont les <u>critères</u> utilisés pour le recrutement, et on serait bien tentés d'envoyer nos jeunes faire, à leur tour, du testing. Mais, surtout, je pense aux parents que ce post va inquiéter : quid de la moralité de ceux qui sont recrutés ? Est-on sûr que ceux qui sont recrutés, qu'ils soient français d'origine, français issus de la diversité ou étrangers avec permis de séjour (on espère que les illégaux ne sont pas engagés, tout de même...) savent que l'on ne prend pas sur ses genoux une gamine de 8 ou 9 ans quand on est un homme ? Je pousse le bouchon un peu loin, certes, mais les témoignages reçus sur l'absence d'éducation de certains animateurs me poussent à imaginer le pire. Et puis, après tout, on ne demande même pas un extrait de casier judiciaire, ce qui serait un minimum quand il s'agit de contact avec des enfants, non ?

J'invite les parents à surveiller de près ce qui se passe à l'école, en-dehors des cours proprement dits.

http://resistancerepublicaine.com/2013/02/21/quand-on-interdit-a-un-enfant-doriginefranco-marocaine-de-manger-du-porc/

Il semble même que dans certaines villes, faire partie de la diversité soit le seul critère d'embauche…